

## Réunion de Conseil Municipal du 16 décembre 2025

### La Poterie Mathieu

#### RATIOS D'AVANCEMENT

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour adopter 100 % le taux d'avancement de grade pour l'ensemble des cadres d'emploi de la collectivité.

#### REMBOURSEMENT RESERVATION DE LA SALLE DU 1 ET 2 NOV 2025

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de procéder au remboursement de 140 € de la réservation du 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2025.

#### MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCLPA

Le siège social de la Communauté de Communes est fixé au 27 rue de Lisieux, 27230 THIBERVILLE. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

#### RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU

Le Conseil Municipal, après présentation de ce rapport, PREND ACTE, à l'unanimité, du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau et la mise à disposition à la Mairie de ce rapport.

#### ORIENTATION BUDGETAIRE DU SIEGE

Le Conseil Municipal, après présentation de l'orientation budgétaire du SIEGE 27, PREND ACTE, à l'unanimité, de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2026 du SIEGE 27.

#### TRAVAUX DU SIEGE

Le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité et d'éclairage public rue de la Belle Epine et Rue de la Heuterie. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces 2 chantiers, avec une participation de la commune de 34 917.00 €

#### PLUI

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le projet a été présenté et voté lors du Conseil communautaire du 4 décembre 2025. Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable avec observations au projet PLUI.

- Zonage B149 et 150 non tenu compte = à réintégrer
- Parcelle A417 retenue en zone urbanisable alors que c'est une partie humide. En l'état on ne peut urbaniser (la version 1 était bonne)
- Bâtiment à rénover : revoir la possibilité de restaurer avec des matériaux récents qui permettraient de réhabiliter à moindre coût

Avis favorable avec observations : 9 membres

Abstention avec observation : 1 membre

Avis défavorable avec observation : 1 membre

#### TRAVAUX DE LA SALLE

Il est proposé de remplacer l'isolation et le faux plafond de la salle communale. Le conseil municipal, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise Rocher avec pose d'une membrane technique pour permettre le passage des câbles et dalles de couleur "petal" pour un montant de 26 425,96 € HT.

## ARRET CARS SCOLAIRES

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la réalisation d'une ligne continue depuis la rue de la Griserie jusqu'après l'arrêt des cars scolaires.

Discussion sans délibération sur une éventuelle extension de l'agglomération sur la RD 810 (démarrer une rue plus tôt) et sur l'implantation d'un éclairage public rue de la Belle-Épine.

## CHEMINS NON REVETUS

Prévoir un nettoyage des chemins pédestres (côté rue de la Bigrerie + fontaine + chemin côté Heuterie).

## PROJET DEFENSE INCENDIE RUE DE LA GRISERIE

Une citerne enterrée à l'angle de la rue de la Griserie et de la rue de la Couture est envisagée. Le devis de JPTA Terrassement pour une réserve de 60 m<sup>3</sup>, d'un montant de 25 560 € HT a été retenu à l'unanimité.

## LOGEMENT COMMUNAL

Une visite de notre pavillon avec la secrétaire de la tutelle Collet/Tirole a eu lieu et devrait aboutir dans les prochaines semaines à une résiliation de leur bail puisqu'ils ont été placés en Ehpad et ne l'habitent plus depuis plusieurs mois.

## QUESTIONS DIVERSES

- Biens sans maître : pas de nouvelles
- Adresse mail de la mairie : préconisation d'avoir une adresse mail sécurisée. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.
- La vidéoprotection a été sollicitée par les gendarmes pour une tentative de cambriolage sur la commune.
- Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes :  
Contre 3 – abstention : 8

- Travaux de voirie 2026 : les rues de la commune ont été visitées avec le service voirie de la CCLPA. Rue de la Griserie à 500 m de la RD, reprendre le S et canaliser l'eau pour qu'elle passe sous la route.

- SIVOS : point sur la dernière réunion

- Assurance statutaire : On a délibéré le 10/12/2024 pour se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe avec le Centre de Gestion. Une nouvelle délibération concernait l'adhésion.

*Fin de réunion à 20h20*